Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province Essaouira
Commune Ait Daoud
***

AVIS D'ACHAT
Sur Bon de Commande n° 35/CTAD/2025

Le Président de la Commune Ait Daoud, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : achat de carburants et de lubrifiants

Consistance de la prestation :

Consistance de la prestation : N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Taux de TVA	Garanties exigées
01	ACHAT DE GASOIL	NORMAL	L	2000	10%	- La livraison des fournitures devra obligatoirement être effectuée au siège de la commune, au fur et à mesure des besoins et des demandes de cette dernière.
02	ACHAT D'ESSENCE	SANS PLOMB	L	200	10%	- La livraison des fournitures devra obligatoirement être effectuée au siège de la commune, au fur et à mesure des besoins et des demandes de cette dernière.
03	HUILE HYDRAULIQUE 68	HUILE HYDRAULIQUE POUR POIDS LOURD	L	100	10%	Le concurrent ayant présenté l'offre la moins-disante est tenu de déposer un échantillon au siège de la Commune dans un délai de (48) heures à compter de la confirmation de la demande. - Le bon de commande (B.C.) ne sera établi qu'après examen et approbation de l'échantillon par le maître d'ouvrage. - La livraison des fournitures devra obligatoirement être effectuée au siège de la Commune.

- **Lieu d'exécution : COMMUNE TERRITORIALE AIT DAOUD.**
- **Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 40 jours .**
- **Date et heure limite de réception des devis : 22/11/2026 à 16:00**
- **Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma**

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR COMMUNE AIT DAOUD

Président
Mohammed ARKHA